

La dualité de la « belgitude » culturelle dans des écrits sur les chansons populaires au début du XX^e siècle

OSAKO Chikako

Cet article a pour objectif de clarifier la notion de la « belgitude », dans la perception de la chanson populaire par les musiciens bruxellois du début du XX^e siècle. Le corpus analysé est constitué d'un ensemble de recueils de chansons populaires de l'époque ayant dans leur titre les termes « belge » ou « Belgique », ainsi que les écrits périphériques liés à ces recueils.

Ces recueils étaient apparus dans le contexte de discussions intenses autour de 1900 à propos de l'identité culturelle de la musique qualifiée de « belge ». Ils étaient le résultat d'initiatives visant à mettre en lumière un patrimoine populaire censé légitimer l'existence d'un tel « patrimoine belge ». Cette tendance avait par ailleurs conduit à la création de la Commission nationale de vieilles chansons populaires par l'État belge en 1932. Les recherches antérieures sur le sujet sont rares. Récemment, Roland Scheiff s'est penché sur l'utilisation des chansons à connotation régionale par les compositeurs apparentés tantôt à « l'école flamande », tantôt à « l'école wallonne ». Il semble cependant que la situation était plus complexe. Nos analyses des recueils de chansons populaires montrent que l'identité culturelle de leur répertoire était traversée par une dualité entre deux conceptions de la « belgitude ». Cette dualité était nourrie par les relations établies entre la « belgitude » des chansons, qu'elle soit régionale ou nationale, et les affinités réelles ou supposées de la « belgitude » de ces chansons avec les chansons des pays voisins.

Cette dualité génératrice de confusions autour de la « belgitude » musicale permet de mieux comprendre la difficulté qu'ont éprouvée les musiciens à tenter d'unifier les différentes racines culturelles de « l'école belge » de musique.